

Grève au service des urgences du Centre hospitalier d'Auch

Seuls les patients relevant d'une urgence réelle seront pris en charge



Grève au service des urgences du Centre hospitalier d'Auch

C'est ce lundi 15 janvier en matinée que rentre dans sa phase concrète la grève générale reconductible de tous les personnels des urgences du Centre hospitalier d'Auch, médecins et personnels soignants. Ce mouvement qui n'est en rien spontané couvait depuis de nombreux mois avec l'espoir de ne pas en arriver là en raison de nombreuses promesses faites par l'Agence régionale de santé (ARS). Celles-ci non tenues ont fait déborder le vase.

La principale revendication porte sur le manque flagrant de médecins urgentistes qui aujourd'hui représente 8,6 équivalents temps plein alors qu'ils devraient être de 23. Les conséquences de ce constat se répercutent sur les patients qui en moyenne ont un délai d'attente de prise en charge de l'ordre de 10 heures mais souvent c'est bien plus si par exemple un médecin doit partir avec le SMUR. Une situation donc très tendue tant pour les médecins et soignants que pour les patients.

L'ARS qui « est consciente des difficultés d'Auch » viendra dans les prochains jours pour analyser cette situation préoccupante et convenir d'un plan de route avec le directeur du Centre hospitalier. Courant fin février, le professeur Pierre Carli, patron du SAMU Paris, se rendra à Auch pour une mission d'expertise et pour établir un plan d'actions.

Concrètement lors de cette grève seuls les patients relevant d'une urgence réelle seront pris en charge, les autres seront réorientés vers leur médecin traitant.